

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 5 (1902)

Heft: 214

Artikel: Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes

Autor: Daucourt, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251509>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^{me} année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA
SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR
A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Les défrichements se continuant plus tard donnèrent naissance à d'autres localités qui prirent le nom soit de la nature du sol, comme la *Bosse*, les *Rouges-Terres*, le *Roselet*, la *Theure*, *Froidecaux*, le vallon froid, la *frigida vallis*, cité en 1139; — soit du nom des propriétaires comme *Feu-Chapatte*, le riche Chapatte, de *Peu, passus, pesus*, qui signifie riche, bonne terre, *Feu Péquignot*, la bonne terre de Péquignot, *Feu Claude* etc., soit de leur situation, comme le *Bémont*, le beau Mont, les *Barrières*, *Sous-le-Craux*, *Sous-les-Rangs*, le *Coimat*, sur *Moron*, *Soubey*, sous le *biez* ou sous le ruisseau, le *Creux des Biches*, *Belfond*; soit encore du nom de leurs propriétaires, comme le *Fré Petitjean*, les *Frélats*, le *Pré Bourquin Caltin*, chez les *Rosées*, chez *Jeune-Jean* etc... soit aussi de l'industrie comme *Montfavergier*, cité en 1338, la montagne des Forgerons, les *Vacherries*, la *Charbonnière*, le *Chauffour* ou four à chaux, cité en 1335, les *Verrieres* etc.

C'est ainsi que se forma peu à peu le bailliage des Franches-Montagnes, qui, avec

certaines communes de l'ancienne Prévôté de St-Ursanne, a formé le district actuel de Freiberg, comprenant 17 communes; *Bémont*, *Les Bois*, *Les Breuleux*, *La Chaux*, *Les Enfers*, *Epauwillers*, *Les Ipiquerez*, *Goumois*, *Montfaucon*, *Montfavergier*, *Muriaux*, *Noirmont*, *Peu-Chapatte*, *Les Fommerats*, *Saignelégier*, *St-Brais*. *Soubey* et un décanat renfermant huit paroisses catholiques romaines, savoir *Les Bois*, *Les Breuleux*, *Les Generez*, *Lajoux*, *Montfaucon*, *Noirmont*, *Pommerats* et *Saignelégier*, tandis que les trois paroisses de *St-Brais*, *Epauwillers* et *Soubey* font partie du décanat actuel de St-Ursanne.

CHAPITRE III.

Imier de Ramstein engage le château de Spiegelberg au comte de Neuchâtel en Bourgogne. — Les Franches-Montagnes administrées par le chatelain de St-Ursanne. — La justice à Spiegelberg. — Le droit d'angal. — Les Ecorcheurs. — Pillage de l'Abbaye de Belletay. — Massacre des Ecorcheurs. — L'évêque Jean de Fleckenstein reprend par les armes le château de Spiegelberg. — Prise d'Héricourt. — Document de 1425 concernant cette guerre. — L'évêque Jean de Fleckenstein donne de nouvelles franchises aux Franches-Montagnes. — Il leur accorde des foires. — Délimitation de ce pays. — Hivers froids. — Guerres de Bourgogne. — L'évêque de Bâle, Jean de Wensingen, envoie des troupes pour assiéger le château de Franquemont. — Prise de cette forteresse. — Conquête en Franche-Comté. — La petite Suisse. — La Seigneurie de Franque-

mont fait partie de l'Evêché de Bâle. — Convention de Claude de Franquemont avec ses sujets. — Guerre de Souabe. — Incendie de Belletay par les Impériaux.

Nous avons déjà vu que Jean de Vienne, évêque de Bâle, avait engagé son château de Spiegelberg, avec ceux de St-Ursanne et de Chauvelier, à son cousin, l'amiral Jean de Vienne, pour une certaine somme d'argent qu'il en avait reçu. L'évêque Imier de Ramstein venait de racheter ces châteaux en rendant la somme prêtée, quand il donna sa lettre de franchises. Le 4 juillet 1382, l'amiral Jean de Vienne, rentré en possession de l'argent prêté, rendit à l'évêque son château de Muriaux, avec les hommes qui lui appartenaient en le dégageant du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté. Imier de Ramstein, poursuivi à cause des dettes contractées par son prédécesseur, le belliqueux Jean de Vienne, se vit forcé d'engager de nouveau le château de Spiegelberg, avec Porrentruy, St-Ursanne et Chauvelier aux Bâlois pour 4,000 florins qu'ils lui avaient prêtés en 1384. C'est pendant cet engagement aux Bâlois que Imier de Ramstein donna sa lettre de franchises. Le Conseil de Bâle fut en possession de ces châteaux jusqu'au remboursement de la somme prêtée, c'est-à-dire jusqu'en 1338. Imier de Ramstein ne pouvant venir à bout de payer les dettes de l'Evêché, se vit forcé d'engager encore une fois Spiegelberg, Porrentruy, St-Ursanne etc... à Thiébaud VII comte de Neuchâtel, en Bourgogne, pour 7,500 florins. Devenus sujets du comte de Neuchâtel, les

cinq ans, éveillée et intéressante au possible.

— Je t'avoue, Renée, que j'aurais été inquiet si je t'avais su au milieu de cette population... Qu'as-tu vu dans ce geurbi ?

— La misère, pas autre chose : aucun meuble, aucun ustensile. Pour tout ornement, deux sacs qui m'ont paru remplis d'orge, deux peaux de bouc accrochées à la muraille, une immense marmite en terre, quelques tasses en bois et un énorme plat également en bois.

— Pensaistu trouver chez ces nomades un ameublement et un confort semblables aux nôtres ? repartit l'ingénieur en souriant. Crois-tu donc que le Kabyle possède à son service des voitures-wagon pour ses déménagements ?

— Non ; je sais qu'à la première alarme, l'Arabe, le Maure plie tente et munitions, hisse le tout sur un dos de chameau, et file !... Contre le luxe et l'indispensable, il y a loin... Le chef du geurbi viendra te voir pour nous apporter un présent.

— Pas possible !... Allons, nous pouvons ou-

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 9

YAMINA

PAR
JEAN KERWALL

— Je n'ai rien donné. J'ai répondu que tu n'étais pas là, et que je ne savais pas où tu rangerais tes provisions. Je les ai priés de revenir ce soir.

— Tu as bien fait, Louis... Mais, devine d'où je viens.

— Eh ! je n'en sais rien... A te voir ravie, je croirais que tu as fait la rencontre de quelque autorité française qui t'a donné des nouvelles de ton petit appartement de la rue Ponthieu, ou de la vieille concierge qui pleurait le jour de ton mariage.

C'est bien plus simple : écoute. En me promenant, j'ai rencontré un petit être, joli comme un amour, qui s'était blessé. Il pleurait à fendre l'âme.

— Inutile d'aller plus loin, interrompit M. Calvignac, le reste m'est connu : tu l'as soigné, tu l'as peut-être mouché : les femmes sont capables de ces dévouements-là ; et finalement, tu lui as distribué quelques dragées.

— Tu n'y es pas, mais pas du tout ; je l'ai simplement conduit à sa mère Yamina dans son geurbi.

— Est-ce que tu plaisantes, Renée ? Tu l'es aventurée jusque vers la *dachekra* ?... Tu es imprudente ; je me tourmentais avec raison de ton absence.

— Ah ! Louis, si tu avais vu l'admiration de cette pauvre femme pour moi, et la tristesse qu'elle éprouvait de ne pouvoir rien me donner parce que j'avais soigné Alim.

— Alim ?

— Oui, son enfant : une petite créature d'